

Procès-verbal de la 74<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire du 23 mars 2019  
de la Caisse de la Famille Jaccard.

---

Le temps qui nous a accueilli à Sainte-Croix, bien que le printemps venait de s'annoncer depuis quelques jours, était des plus surprenants.

En effet un panorama de carte postale déployait tous ses atouts : magnifique luminosité, du soleil et des températures des plus agréables pour une altitude de plus de 1000 mètres. Seuls quelques tas de neige nous rappelaient que l'hiver venait de s'achever.

C'est donc à 16h30 qu'une quinzaine de Jaccard se sont retrouvés au Musée des arts et sciences à Sainte-Croix afin de découvrir l'exposition intitulée « Les Flâneries à Sainte-Croix » consacrées aux photographies réalisées de fin du 19<sup>ème</sup> siècle aux années 1950, photographies de la famille réputée des Deriaz.

Ces magnifiques photographies en noir et blanc nous ont permis de découvrir des vues de notre localité d'origine et de ses environs (l'Auberson, la Chaux, etc.).

Nous avons donc pu faire travailler nos méninges et ainsi essayer de « visualiser » les changements intervenus depuis cette époque (construction des usines Paillard, de l'Hôpital, du collège de la gare et la densification des différents quartiers).

Un petit apéro servi dans les locaux du MAS a permis aux Jaccard présents de reprendre des forces pour la visite des autres étages du bâtiment et d'effectuer le déplacement sur le lieu de l'assemblée générale.

Conformément à la convocation, les membres de la Caisse ont donc pris possession de l'Hôtel de France dès 18h30 et les discussions habituelles d'avant assemblée, avec un petit verre en main, ont pu se dérouler selon les bonnes traditions de notre canton de Vaud.

C'est à 19h15 précises, que notre Président Renaud de Bertrand ouvre l'assemblée d'une belle « secousse » de toupin devant la trentaine de Jaccard présents pour cette partie officielle annuelle.

Toutefois, et au vu des circonstances, notre Président a passé la parole à Emmanuel de Marc.

Ce dernier a fait part à l'assemblée du décès, le 21.03.2019, de son cher Papa, Marc de Robert. Il nous a expliqué les circonstances de ce départ et de l'immense plaisir qu'avait son papa de participer aux assemblées annuelles de la Caisse et de rencontrer les membres à cette occasion. L'assemblée a fait part de sa tristesse et s'associe au chagrin de la famille.

Ensuite, le début de l'assemblée générale statutaire a débuté.

En premier lieu, le Président demande si des modifications à l'ordre du jour sont demandés par un ou des membres. Aucune objection n'est relevée parmi les membres présents.

Le point 1 de l'ordre du jour est ainsi abordé par Renaud de Bertrand. Il salue tous les membres présents et plus particulièrement notre membre Jerry qui a fait le déplacement depuis les USA ainsi que « les séniors » et « les juniors ».

D'autres décès sont malheureusement à relever, à savoir :

- Pierre-Philippe de Georges Ernest décédé le 12.06.2017.
- Robert d'Edouard décédé le 16.04.2018.
- Daniel de Gérard, décédé le 05.05.2018.
- Samuel de Léon, décédé le 05.11.2018.

L'assemblée des membres se lève et respecte une minute silence.

Renaud de Bertrand a résumé l'activité du comité de la Caisse depuis la dernière assemblée de 2018 : à savoir préparation de cette soirée et organisation et mise sur pied de la sortie de septembre 2018.

Il est ensuite communiqué les personnes excusées pour cette assemblée, il s'agit de :

- Adrien de Nicolas.
- Axel de Pierre.
- Cédric de Jean-François.
- Christian de Robert.
- Christian de Rémy.
- Christophe de Bernard.
- Claude de Marcel.
- David de Jean-Pierre.
- Denis de Jules.
- Eric de Pierre-André.
- Etienne de Pierre -André.
- Jean-François de Robert.
- Jean-Paul de Lucien.
- Julien de Jean-Luc.
- Lambert de Daniel.
- Mathias de Nicolas.
- Pascal de Jean-Pierre.
- Pierre d'Albert.
- Pierre-Alain de Fernand.
- Pierre-André de Lucien.
- Pierre-André de Pierre-Emile.

- Raphaël de Robert.
- Rémy de Gaston.
- Robert de Pierre.
- Romain de Christian.
- Sébane de Thierry

Le Président a ensuite passé la parole au soussigné pour la lecture du procès-verbal de l'assemblée 2018. Un résumé de cette belle journée a donc été effectué. Une erreur a été relevée à savoir la présence de Marc de Robert en lieu et place d'une absence comptabilisée par votre secrétaire. Après cette modification, les membres présents, après la demande du Président, ont donc accepté ledit procès-verbal.

Le caissier Nicolas de Fernand a ensuite remis aux participants à cette assemblée un résumé des comptes 2018-2019. Tous les chiffres du bilan et du compte d'exploitation ont fait l'objet d'explication de la part de notre caissier qui a également relevé la générosité des membres. Le rapport du vérificateur François de Pierre n'a fait que confirmer les chiffres « papiers » et les paroles de notre caissier.

Au vu de ce qui précède, le Président demande aux membres présents de bien vouloir décharger le caissier et les vérificateurs aux comptes ainsi que le comité pour l'exercice 2018-2019. Cette décharge est effectuée à l'unanimité. Dans la foulée, la nomination des vérificateurs aux comptes 2019-2020 est effectuée et les 2 vérificateurs de la soirée (à savoir également Emmanuel de Marc) sont reconduits dans leur mandat pour une année.

Aucune naissance n'est annoncée depuis notre dernière assemblée.

Par contre, deux admissions de membres ont été demandées :

- Maxime d'Emmanuel de Robert, né le 09.04.2001.
- Roméo de Dominique de Daniel, né 13.07.2002.

Sous les applaudissements unanimes des membres présents, ces 2 admissions ont été acceptées et la bienvenue a été souhaitée à cette « relève ».

Au niveau du point 7 de l'ordre du jour : élargissement du comité, Renaud de Bertrand fait part de la démission pour la fin de l'assemblée 2020 du secrétaire actuel Bernard de Willy. Un renouvellement est donc à prévoir pour le futur.

Au niveau des propositions individuelles, Renaud de Bertrand indique que pour des raisons de « protection des données et de la sphère privée » que les adresses mail des membres ne seront pas disponibles sur le site internet de la Caisse.

Il a été également rappelé que l'assemblée de 2020 sera celle du 75<sup>ème</sup> anniversaire depuis la « refondation » de la caisse et qu'une animation particulière sera mise sur pied.

Date de la prochaine assemblée générale : 21 mars 2020.

Le Président avant d'inviter les membres présents à descendre d'un étage pour la partie gustative informe que la Caisse offre toujours le repas aux « séniors et juniors ».

L'assemblée est ainsi levée et tous les Jaccard vont ainsi aller prendre place sur d'autres chaises afin d'aborder la partie solide.

Les rires et les discussions diverses ont régné lors de ce repas, et même le passage du caissier n'a en rien perturbé cette belle soirée.

Les conditions météo ont permis un retour agréable et pas stressant à ceux qui devaient regagner leurs foyers.

Ainsi fait à Epalinges, le 26.03.2019

Le Secrétaire :                      Bernard de Willy